

Procès-verbal n°5 de la Commission des Compétitions Féminines

Réunion du :	Vendredi 13 octobre 2023
À :	9H30 au district
Présidence :	Mme Bernadette FERCAK
Présentes :	Mmes Nadine GRECO, Martine JOLY, Sophie-Margaux LAGANDRE, Léa PHEULPIN
Excusée :	Mme Stéphanie ALBEROLA,

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Toutes les correspondances envoyées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club ([n°affiliation]@footoccitanie.fr). Le cas échéant, la correspondance ne sera pas prise en compte.

U15 F à 8 et SENIORS F à 8

La commission rappelle aux clubs voulant engager une équipe d'avoir l'effectif nécessaire pour pouvoir participer aux championnats. La commission y portera une attention particulière.

FC MILHAUD – 580998 – Engagement séniors F à 8 :

L'équipe seniors F à 8 de FC MILHAUD pourra intégrer ce championnat en 2^{ème} phase qu'après vérification du nombre de licenciées. La commission acceptera l'engagement à cette stricte condition d'un nombre de licenciées suffisant pour cette équipe.

RASSEMBLEMENT FEMININ – Samedi 21 octobre 2023

Cette manifestation est ouverte aux licenciées et non licenciées des U12 jusqu'aux U15.

Rendez-vous le samedi 21 octobre 2023 à 14 Heures à BEUCAIRE au complexe Lamouroux.

Pré-inscription obligatoire en ligne : <https://forms.office.com/e/8d5ZypMaSg>

CHAMPIONNAT U15 F

La rencontre non jouée du 30 septembre opposant FC LANGLADE /ES MARGUERITTES est fixée au mercredi **18/10/2023 (Accords des 2 clubs)**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

La Présidente,

Bernadette FERCAK

Le Secrétaire de séance,

Nadine GRECO

